

IGE-Info 2024

Mise à jour des instruments de gestion d'entreprise LAMal

Date 1^{er} décembre 2024

Juste à temps pour la fin de l'année, les instruments de gestion d'entreprise LAMal ont été vérifiés quant à leur actualité et à la nécessité de les adapter. Pour l'exercice 2024, il n'y a pas eu de nouveauté majeure. L'exercice 2025 met l'accent sur les coûts salariaux. C'est essentiellement dans ce domaine que diverses nouveautés ont été introduites. Dans d'autres domaines, il y a eu peu de compléments et de précisions. Ces nouveautés, compléments et précisions doivent être pris en compte pour l'exercice 2025. Ci-après un bref aperçu des adaptations.

Plan comptable / Index des mots clés

Les comptes détaillés suivants ont été ajoutés ou modifiés dans le plan comptable:

- 3110 Salaire personnel soignant qualifié (**tertiaire**)
- **3115 Salaire personnel soignant qualifié (secondaire)**

- 3800 Personnel temporaire pour les **prestations autres que les soins**
- **3810 Personnel temporaire soignant qualifié (tertiaire)**
- **3815 Personnel temporaire soignant qualifié (secondaire)**
- **3820 Personnel temporaire aide-soignant**
- **3830 Personnel temporaire soignant en formation**

- 4690 Autres **charges financières**

- **4925 Malus pour engagement de formation**
- **6825 Bonus pour engagement de formation**

- **726x Recettes de dons**
- **726x Utilisation des dons**
- **726x Attribution et prélèvements de dons**

Les dons utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation doivent être imputés au groupe de comptes 69.

Grâce aux retours des titulaires de licences des instruments de gestion d'entreprise, environ 70 nouveaux mots-clés ont été ajoutés à l'index répertoire. Lorsque l'index des mots-clés est lancé, les nouveaux mots-clés peuvent être listés via le bouton «new». Si vous constatez l'absence de certains mots-clés, vous avez la possibilité de nous les signaler par e-mail via le bouton «@».

Les taux forfaitaires (TaF) ont été vérifiés et recalculés en partie par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Ils doivent être appliqués à partir du 01.01.25. Les adaptations sont disponibles dans l'index des mots-clés et dans la nouvelle liste des taux forfaitaires de TVA (TaF).

Comptabilité analytique (CAN)

Le manuel de comptabilité analytique a été précisé sur le thème de la comptabilisation des dons liés à l'exploitation et hors exploitation.

Pour les institutions offrant des SAT et/ou des SJN, des optimisations ont été réalisées pour améliorer l'affichage en couleur des connexions possibles entre comptes et centres de charges.

A partir de la version 3.8, toutes les questions de contrôle doivent être répondues par «oui» ou «non» dans l'onglet «Contrôles». Les questions de contrôle auxquelles il est répondu par « non » doivent faire l'objet d'un commentaire supplémentaire.

Les utilisateurs·trices ont la possibilité de saisir des calculs ou des notes dans une zone non imprimable. Les importations depuis les systèmes ERP remplacent parfois les zones d'impression dans l'outil Excel, nécessitant une nouvelle mise en forme de l'évaluation. La fonction «Organiser l'impression» permet d'ajuster les zones d'impression, avec ou sans zone de commentaire, pour des évaluations flexibles internes et externes.

Etant donné que la comptabilité analytique est souvent imprimée en PDF sur plusieurs onglets, la fonction «Organiser l'impression» permet également de sélectionner les feuilles de calcul correspondantes et de définir si un document PDF séparé doit être créé pour chaque feuille ou si un PDF global englobant toutes les feuilles sélectionnées doit être généré.

L'aide et le guide pour le tableau Excel de comptabilité analytique ont été mis à jour.

Annnonce préalable de mise à jour en mai 2025

Ces dernières années, de plus en plus d'offices cantonaux ont demandé aux institutions de leur fournir des informations sur le tableau d'effectifs, qui sont en partie déjà intégrées dans l'outil Excel en tant qu'évaluation cantonale individuelle. Afin d'obtenir une évaluation applicable de la manière la plus uniforme possible en lien avec les ratios financiers, une saisie et une évaluation standardisées du tableau d'effectifs sont intégrées dans Excel.

Compte tenu de la pénurie de personnel qualifié, des nouvelles initiatives en matière de soins et du respect des tableaux d'effectifs minimaux des cantons, les évaluations correspondantes de ces ressources sont d'une grande importance.

Le tableau d'effectifs intégré permet de calculer les prestations de soins facturées dans l'année par rapport aux heures de soins effectuées, différenciées selon le type de contrat et les heures de travail. Le personnel temporaire, les formations en cours d'emploi et les apprenti·es peuvent être affectés aux groupes de comptes salariaux respectifs, permettant des analyses encore plus significatives dans le plan de postes. Chaque groupe de formation peut se voir attribuer une pondération individuelle pour optimiser encore davantage l'évaluation des ressources.

Dans les institutions avec des activités annexes, la comparaison des tableaux d'effectifs souvent difficile, car ces établissements nécessitent généralement davantage de personnel dans les centres de charges prestataires de services. Le tableau d'effectifs intégré attribue le personnel proportionnellement aux groupes principaux d'unités finales d'imputation sur la base des répartitions, ce qui permet une meilleure comparaison (benchmarking) entre les institutions.

Avant l'activation du tableau d'effectifs, des séances d'information sur son utilisation et son utilité seront organisées pour les associations, les institutions et les autorités cantonales. Les dates correspondantes seront communiquées prochainement via la newsletter.

ARTISET

Pour toute question concernant les instruments de gestion d'entreprise, les membres d'ARTISET peuvent contacter la hotline par e-mail à l'adresse hotline.artiset@redi-treuhand.ch ou par téléphone au 031 385 33 39.